



Programme de formation

**AUTORISATION DE CONDUITE CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTÉ
(cariste) R489**

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate... » - Art. R4323-55 du Code du Travail

Durée de la formation

A partir de 1 jour (7 heures) : 1/2j théorie, 1/2j pratique + tests
Variable en fonction du nombre de catégories et du niveau.

Personne concernée

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans le cadre de son emploi

Prérequis

- Être âgé au minimum de 18 ans
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des chariots de manutention
- Être équipé d'une tenue de travail adapté (chaussures de sécurité, gants, chasuble et lunettes de protection)
- Accessibilité personne en situation de handicap : sur étude de besoins

Effectifs

La formation s'adresse à un groupe de 1 à 4 personnes maximum

Moyens/ Méthodes techniques et pédagogiques

- Livret stagiaire individuel
- Salle de formation avec équipement audiovisuel et rétroprojecteur
- Aires d'évolution, infrastructures et chariots à conducteur porté conformément aux exigences de la R.489 de la CNAM.
- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Suivi d'un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique
- Un local préchauffé en hiver permettant de changer de vêtements
- Des sanitaires hommes et femmes séparés

Objectifs

- Conduite un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel. En position latérale et frontale
- Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du chariot automoteur à conducteur porté conformément à la recommandation R.489 de la CNAM.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des chariots automoteur à conducteur porté.

Programme théorique

REGLEMENTATION ET LEGISLATION

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CNAM, médecine du travail, contrôle technique
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle
- Les statistiques
- Autorisation de conduite
- CACES
- Responsabilité pénale
- Délit de mise en danger de la personne
- Droit d'alerte et de retrait

TECHNOLOGIE

- Identifier les principales catégories de chariot et leur caractéristique fonctionnelle, et en déduire leur utilisation courante et leur limite d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction :
 - * Groupe propulseur ; Circuit hydraulique ; Capacité de levage ; Transmission ; Les énergies ; Batterie
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité :
 - * Coupe-circuit ; Frein de service ; Clé ou dispositif de condamnation ; Pictogrammes ; Les accessoires

SECURITE

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège - conducteur, bouclier, dossier de charge, réglages du siège, EPI nécessaires ...
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse ...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
- Gerbage dégerbage en pile et en palettier

Programme pratique

ADEQUATION

- Vérifier l'Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.

VERIFICATIONS

- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.

CONDUITE CIRCULATION MANOEUVRES

- Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de Sécurité
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un pelletier
- Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

MAINTENANCE

- Effectuer les opérations de maintenance

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

Validation de la formation

Conformément à la recommandation R489, contrôle des connaissances et savoir-faire du candidat

En application de la recommandation R489, chaque candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques se verra délivrer une attestation de formation permettant ou non la délivrance d'une **autorisation de conduite**.

Délais d'accès

Inter : 4 sessions par mois. Inscription possible jusqu'à 2 jours avant la formation.

Intra : A la demande

Tarifs

Inter : A partir de 260€ HT (nous consulter)

Intra : A partir de 700€ HT (nous consulter)